

## Don, mécénat et sponsoring

- **Le don**

Un don est un avantage (financier, matériel...) reçu sans contrepartie.

- **Le mécénat**

On accorde au mécénat une vocation plutôt philanthropique. Il constitue un don car il n'y a pas de contrepartie au versement de la somme d'argent ou à la fourniture de services. Il peut émaner d'un particulier ou d'une entreprise et est explicitement autorisé par l'article 6 de la loi 1901 (modifiée par la loi du 23 juillet 1987). C'est cette notion de contrepartie qui distingue fiscalement sponsoring et mécénat.

L'entreprise mécène peut toutefois accoler son nom à l'opération financée, excepté les entreprises de tabac ou d'alcool, sans que cela soit considéré comme une opération publicitaire lucrative. En fiscalité et en comptabilité, le mécénat est considéré comme un don.

- **Le sponsoring ou parrainage**

Il s'agit d'une prestation de service. Il consiste au versement d'une somme d'argent ou à la fourniture d'un bien ou d'un service à l'association, en échange d'une prestation de communication ou de publicité. Le sponsor attend, en contrepartie de son action, des retombées directes et à court terme, proportionnelles à son investissement. L'association joue le rôle d'une agence de publicité ou de communication.

On peut dire que le sponsoring est un mécanisme publicitaire consistant à financer totalement ou partiellement une action sportive, culturelle, scientifique, artistique, éducative, humanitaire, environnementale, en y associant le nom d'un produit à promouvoir. En fiscalité et en comptabilité, le sponsoring est considéré comme la vente d'un espace publicitaire et en tant que tel soumis à l'impôt.

